

Nouveau dispositif de collecte

La conteneurisation de l'ensemble des communes du SIETOM sera terminée en début d'année 2015 à l'exception des centres bourgs de St Sever et Hagetmau ce qui permettra de mettre fin à la collecte en porte à porte sur le territoire du SIETOM.

Cette phase opérationnelle a demandé un changement d'habitude important pour de nombreux usagers mais au final elle permettra de proposer à moyens constants un service répondant mieux aux attentes et aux besoins au niveau du tri et des déchetteries.

Nous démarrons maintenant une nouvelle étape avec la modification des fréquences de collecte. Les objectifs de cette action sont multiples :

- réduire les kilomètres, les émissions de CO2 et le carburant ;
- réorganiser les secteurs de collecte pour optimiser les circuits ;
- adapter la composition de l'équipage à la collecte à réaliser et dégager des moyens pour améliorer la collecte des déchets recyclables (augmentation du nombre de points tri et vidanges plus régulières), l'accueil des usagers et le tri en déchetterie ;
- sécuriser la collecte en supprimant les marches arrières et les collectes simultanément des deux côtés de la route.

Schéma du nouveau dispositif de collecte



Agenda

Décembre 2014 et janvier 2015
Fin de la conteneurisation des communes

Janvier 2015
Validation des nouveaux circuits de collecte

Février 2015
Test des nouveaux circuits

Mars 2015
Information des usagers et modification des fréquences de collecte.

Des conteneurs harmonieux

Les conteneurs à ordures ménagères sont souvent considérés comme un mobilier urbain ingrat, du point de vue symbolique et esthétique. Leur intégration consiste à leur donner une juste place, neutre, sans chercher à les cacher, ni à les "décorer".

Ainsi, le SIETOM a choisi de changer tous les autocollants par une signalétique plus légère. La moitié des conteneurs a pu être repris durant l'été 2014 et l'autre moitié le sera en 2015.

Sur les emplacements, tous les conteneurs ne sont pas équipés d'autocollants pour respecter l'harmonie des lieux et les points rassemblant 5 conteneurs ou plus seront dotés d'un panneau d'information.



Jours fériés

L'absence de collecte ordures ménagères les jeudis 25 décembre et 1er janvier va entraîner des modifications pour les communes collectées habituellement le jeudi.



Vous pourrez retrouver ces changements sur notre site internet, dans la presse ou auprès de votre mairie les jours qui précèdent.

A noter également que les déchetteries seront fermées le jour de Noël et le jour de l'an.



la TRIBUNE du SIETOM

pour en savoir plus sur les déchets

Décembre 2014 - N° 4

edito

A moyens constants

Comment faire pour améliorer le service rendu aux usagers dans un contexte économique qui ne permet pas des dépenses de fonctionnement supplémentaires ? Voilà la question que se sont posés vos élus au SIETOM avec l'envie de faire plus et mieux tout en maîtrisant la taxe payée par l'usager qui soit dit en passant est déjà la plus basse du département et même au-delà.

La conteneurisation de l'ensemble du territoire, la fin de la collecte ordures ménagères en porte à porte et la modification des fréquences de nos camions sont des leviers qui ont été activés pour mettre en oeuvre un nouveau dispositif de collecte et atteindre cet objectif. Cette mesure va permettre d'améliorer à la fois notre cadre de vie avec la fin des poubelles qui traînent sur les trottoirs, les camions qui passent moins devant chez vous et de dégager des moyens pour compléter d'autres services.

Vous venez de plus en plus dans les déchetteries comme l'attestent les niveaux de fréquentation et les tonnages collectés sur ces sites. De plus, l'exigence de tri des déchets que vous y apportez s'accroît. De même, des points tri supplémentaires, plus près de chez vous, vidangés plus souvent constituent une nécessité pour vous donner envie de continuer à trier.

Voilà où se situent les besoins et donc où va se situer la réaffectation des moyens du SIETOM dans les mois à venir permettant ainsi de mieux répondre à vos attentes tout en maîtrisant votre contribution financière. Il nous appartient de mettre tout en oeuvre pour réussir cette mutation aujourd'hui afin de laisser aux générations futures le souvenir de promesses tenues face à nos responsabilités.



Bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Des fêtes éco responsables

Les bonnes pratiques

à mettre en oeuvre pour des fêtes responsables



Trier ses déchets
= plus de déchets recyclés
Chaque tonne de verre triée génère une économie pour le SIETOM de 166€ et rapporte 3€ à la ligue contre le Cancer



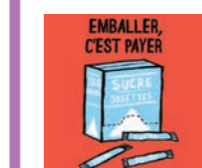
Apporter ses déchets dangereux et encombrants à la déchetterie
= moins de déchets aux pieds des conteneurs et des déchets traités
Retrouvez les horaires d'ouverture des déchetteries sur notre site internet



Composter ses déchets organiques
= moins de déchets à la poubelle et du compost pour mes fleurs ou mon potager
Les composteurs sont gratuits, pensez à vous inscrire sur notre site internet



Privilégier la vaisselle durable, les nappes et les serviettes en tissus
= moins de déchet à usage unique à la poubelle et des économies financières



Eviter les portions individuelles et privilégier les circuits courts
= moins d'emballages à la poubelle et dynamisme de l'économie locale



Penser aux cadeaux dématérialisés (place de concert...)
= moins d'emballages à la poubelle



Préférer les piles rechargeables
= moins de déchets à traiter et des économies financières sur le long terme

Luttons contre le gaspillage alimentaire

En moyenne, les Français jettent 20 kg de déchets alimentaires chaque année, dont 7 kg de produits non consommés encore emballés. 80% du gaspillage pourrait être évité, soit 175€ par habitant qui partent à la poubelle chaque année.

Les causes du gaspillage

Notre société a évolué, ses codes aussi. Notre façon de nous alimenter et notre rythme de vie ont bien changé. Plus pressé et moins attentif, le consommateur interprète souvent mal les dates de consommation, ne se préoccupe pas de l'organisation de son réfrigérateur. Pire encore, il est sans cesse sollicité par les campagnes promotionnelles des grandes surfaces, souvent mal adaptées à sa consommation personnelle.

La chasse aux gaspillages

Pour réduire le gaspillage alimentaire, les gestes du quotidien sont simples. Acheter des quantités adaptées, examiner les dates de péremption, respecter la chaîne du froid, ranger logiquement les aliments au réfrigérateur, le nettoyer régulièrement, cuisiner les restes, pratiquer le compostage, préférer les fruits et les légumes de saisons ... sont autant de solutions pour réduire les déchets et éviter le gaspillage.

DLC/DLUO : quelle différence ?

Les denrées périssables, à conserver au frais, présentent généralement une date limite de consommation (DLC). Cette DLC est indiquée sur le conditionnement par la formule « À consommer jusqu'au... ». Elle s'applique à des produits susceptibles, après une courte période, de présenter un danger pour la santé humaine, comme la viande vendue en barquette par exemple.

À l'inverse, certains produits stérilisés ou présentant une faible teneur en eau comportent une date limite d'utilisation optimale (DLUO). C'est le cas par exemple des gâteaux secs, ou encore des boîtes de conserve. Une fois la date passée, la denrée ne présente pas de danger mais peut en revanche avoir perdu tout ou partie de ses qualités : goût, texture... Sur le conditionnement, la DLUO est indiquée par la formule « À consommer de préférence avant... ».

Rien ne sert de jeter, il faut consommer à temps !



Du nouveau dans nos déchetteries

Le marquage des DEEE

Devant faire face à des phénomènes accrus de vol et de pillage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) dans ses déchetteries, le SIETOM de Chalosse a décidé de mettre en place en partenariat avec Eco-systèmes le marquage systématique des appareils de type "gros électroménager" (voir photo) afin d'identifier et de tracer les déchets en cas de vol.

Un courrier a été envoyé aux entreprises locales qui rachètent des métaux pour les informer que l'apport d'un DEEE taggé dans leur entreprise provenait d'un vol et qu'en l'acceptant, ils enfreignaient la loi pour recel de biens. Les autorités locales ont également été informées de cette opération.



Déchets d'ameublement

Une nouvelle benne sera installée au mois d'avril dans les déchetteries de Tartas et Rion pour trier les déchets d'ameublement (litière, sièges, meubles de cuisine, de salon, de jardin...). Ces déchets seront ensuite récupérés par l'éco-organisme "éco-mobilier" pour être valorisés. Nous vous donnerons plus d'infos sur cette nouvelle filière et son déploiement dans notre prochain numéro.

Le tri des déchets spécifiques

Les déchets spécifiques, généralement issus de produits comportant des substances chimiques font l'objet d'une filière spéciale mise en place par l'éco-organisme ECO-DDS qui vient améliorer le tri déjà existant de ces produits.

Pour mieux valoriser ces déchets qui représentent un risque pour la santé et l'environnement, il est important de ne pas les jeter dans la poubelle ou dans les canalisations mais de continuer à les apporter en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine.



Plus d'infos sur : www.mesdechets.specifiques.com

Le tri du papier se simplifie

Sur le 1er semestre 2014, nous avons connu une baisse de 8% sur le tri du papier.

Les consignes de tri du papier se simplifient puisque aujourd'hui, tous les papiers se recyclent. Vous pouvez les trier dans le conteneur à bande bleue de votre commune. Retrouvez la liste des emplacements sur notre site internet.



Les lampes aussi se recyclent

Economiques et écologiques, les lampes à économie d'énergie voient leur utilisation se généraliser. A l'issue du Grenelle de l'environnement, les pouvoirs publics se sont prononcés en faveur d'une interdiction progressive des lampes les plus énergivores, soit la plupart des ampoules classiques à incandescence. Aujourd'hui, plus de 90% du poids de ces lampes sont recyclés pour fabriquer par exemple de nouveaux tubes fluorescents. Mais pour les recycler, il faut les trier. Vous pouvez ainsi apporter les lampes désignées ci-dessous dans une déchetterie du SIETOM.

Tubes fluorescents rectilignes



Lampes à LED's



Lampes fluocompactes



Autres lampes



EN 2013, NOUS AVONS RÉALISÉ LES PLUS GROS TONNAGES DE COLLECTE DE LAMPES ET TUBES USAGÉS.